

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale en préparation aggrave la cure d'austérité des établissements de santé. La convergence totale de financement des établissements publics et privés commerciaux se met en place au plus grand profit des seconds.

Salaires, emplois, retraites arrêtons la casse ! Grève le 18 octobre



Les dernières déclarations du Président de la République concernant les fonctionnaires ont de quoi faire réagir à plus d'un titre. Au-delà du principe affiché de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant en retraite, l'annonce qu'il serait maintenant possible d'embaucher des agents sur contrat privé est une remise en cause de l'existence d'un statut de la fonction publique.

Concernant les salaires :

Aucune revalorisation générale en vue en 2007 comme en 2008. Pire, la volonté d'introduire le salaire au mérite a été réaffirmée, c'est à dire l'individualisation des augmentations salariales futures. Le dernier protocole salarial dans la Fonction publique hospitalière signé en octobre de l'année dernière laisse près de 80% des personnels sans revalorisation.

Des plans d'économies partout !

Pas un jour, sans qu'un établissement n'annonce un plan d'économie. Suppressions d'emplois, réorganisations, mobilité imposée deviennent monnaie courante. Le centre hospitalier du Havre vient par exemple d'annoncer un plan de suppression de 500 emplois sur 5 ans.

Le passage à 100% de la tarification à l'activité en 2008 va aggraver les conditions de travail en instaurant de plus en plus la notion de production de soins, privilégiant les actes techniques au détriment de la prise en charge globale du patient.

Un grand nombre d'établissements déjà en déficit vont devoir se restructurer, beaucoup d'hôpitaux locaux sont menacés de disparaître.

Plus de précarité, plus de flexibilité, moins de règles collectives, la logique libérale s'accroît !

Pour le personnel en place, les conditions de travail au quotidien se dégradent : repos décalés, heures supplémentaires imposées souvent non comptabilisées, glissements de tâches insécurisants ...

SUD santé-sociaux appelle à la journée de grève nationale le 18 octobre pour l'emploi statutaire, les salaires et la défense de notre régime de retraite avec l'ensemble des personnels des fonctions publiques et du secteur nationalisé.

SUD appelle à participer nombreux aux manifestations unitaires qui seront organisées dans tout le pays.

Pour SUD cette première journée de riposte doit être l'occasion pour l'ensemble des personnels d'exprimer leur volonté de réagir contre les projets de casse sociale.

SUD santé-sociaux recherchera l'unité syndicale la plus large possible pour organiser un plan d'action sur la durée pour faire aboutir nos revendications, et notamment lors du vote de la loi de financement de la Sécurité-sociale.

La fédération SUD santé-sociaux dépose un préavis de grève national reconductible pour le jeudi 18 octobre.

Déjà des réactions !

A l'initiative du Pr André Grimaldi diabétologue à Pitié Salpêtrière, 1000 praticiens et cadres hospitaliers ont signé une pétition contre la tarification à l'activité à 100%.

SUD soutient cette initiative et recherchera toutes les convergences d'actions possibles pour défendre le service public de santé et promouvoir son développement.

Fédération Sud
Santé-Sociaux
"Solidaires - Unitaires -
Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 Paris
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67

Site internet :
www.sud-sante.org

Paris, le 8 octobre 2007

Les salariés des entreprises bénéficiant des régimes spéciaux ne veulent pas défendre leur système au détriment des autres salariés, mais pour qu'il puisse s'étendre à tous.

Régimes de retraite : diviser pour mieux s'attaquer à tous !



La nouvelle attaque contre les régimes spéciaux de retraite concerne l'ensemble des salariés du public et du privé.

C'est encore au nom de l'équité que le gouvernement déclare vouloir faire passer tous les salariés à 40 annuités de cotisation. Cet argument a déjà été utilisé en 2003 pour justifier la modification des retraites des fonctionnaires.

Ces déclarations sont mensongères car le premier ministre François Fillon vient d'annoncer qu'il faudra pour le régime général, le passer à 41 puis 42 annuités. Le MEDEF n'est pas en reste puisqu'il déclare qu'il faudrait aller au-delà à 44 annuités et retarder l'âge légal pour partir en retraite à 62 ans.

Le ministre de la Fonction publique, André Santini déclarait quant à lui début septembre que les fonctionnaires devraient s'aligner sur le privé pour le calcul des pensions en prenant en compte les 25 meilleures années au lieu des 6 derniers mois de traitement comme actuellement.

Cette seule disposition amputerait les pensions entre 20 et 35% suivant les déroulements de carrière ramenant le niveau de la retraite à environ 45% du salaire (niveau du minimum garanti).

C'est bien d'une attaque en règle, contre tous les régimes collectifs de retraite, dont il s'agit !

L'enjeu pour le gouvernement et le patronat est de remettre en cause le régime de retraite par répartition en développant la retraite par capitalisation, chaque salarié supportant individuellement les cotisations finançant sa propre retraite.

**Pour plus de solidarité,
Pour une autre répartition des richesses ...**

Les 40 entreprises cotées au CAC 40 explosent leurs profits cette année en dépassant les 100

milliards d'euros de bénéfice mais le gouvernement a baissé le taux de prélèvement sur les bénéficiaires.

En 2007, le gouvernement a d'autre part décidé des allègements fiscaux correspondants à 18 milliards d'euros profitant à seulement quelques milliers de contribuables fortunés.

Les exonérations de cotisations sociales ont coûté plus de 12 milliards d'euros dont plus de 3 milliards de manque à cotiser sur les "stock-options" qui sont des formes de rémunérations de dirigeants d'entreprises (rapport de la Cour de Comptes août 2007).

Depuis 25 ans le produit intérieur brut (la richesse produite) progresse chaque année entre 1,5% et 3,5% (sauf en 1997). Le pays n'a jamais été aussi riche, mais la majorité des salariés ne profite pas de cette croissance. De l'argent oui, il y en a !!!

Que propose notre union syndicale "Solidaires"

- **une augmentation des cotisations patronales, comme cela s'est fait par le passé, permettant de financer un système de répartition,**
- **la garantie à tous d'une retraite complète après 37,5 annuités, plus tôt pour les métiers pénibles,**
- **un taux de pension de 75% minimum du salaire,**
- **une retraite minimum de 100% du SMIC,**
- **une augmentation des salaires, en particulier des plus bas, également nécessaire à la garantie de retraites décentes.**

Pour "Solidaires" et SUD santé-sociaux, il est indispensable de construire une action interprofessionnelle public/privé pour un régime de retraites vraiment solidaire.

**Fédération Sud
Santé-Sociaux**

"Solidaires - Unitaires -
Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 Paris
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67

Site internet :
www.sud-sante.org

Paris, le 8 octobre 2007